

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50  
 Etranger . . . . . Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-  
 Chèques post. Il c 58

Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

ANNONCES :  
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.  
 RÉCLAMES : 30 ct.  
 Avis mortuaires : 25 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

## L'assemblée des délégués du parti radical-démocratique valaisan

Près de 300 délégués, représentant 45 sections, se sont réunis hier à l'Hôtel de ville de Martigny en assemblée générale du parti radical-démocratique valaisan sous la présidence de M. Octave Giroud, vice-président cantonal. Ce dernier ouvrit la séance par un bref tour d'horizon des événements marquants qui se sont produits depuis la dernière assemblée et en exposant les raisons de la convocation de l'assemblée générale de ce jour. Le problème de la réforme des finances fédérales, qui intéresse directement chaque citoyen, devait être largement discuté. D'autre part, la parution d'un article dans le journal « Agir » a créé pour le parti une situation qui a été examinée en plusieurs séances de comités, dont un hier matin encore, avant l'assemblée des délégués.

M. Giroud fit aux délégués un résumé des discussions qui eurent lieu à ces comités et de toutes les mesures prises pour éclaircir la situation.

A l'issue du débat du comité central d'hier matin, M. Francis Germanier a donné, par une lettre adressée aux membres du comité et aux délégués de l'assemblée générale, sa démission de président du parti radical-démocratique valaisan. C'est dans un esprit s'inspirant uniquement de l'intérêt général supérieur du parti que les discussions sur cet incident se sont déroulées et qu'elles ont abouti à cette solution.

M. Giroud ouvrit le débat auquel prirent part plusieurs délégués. Il fut souligné, au cours de celui-ci, qu'une complète unité de vues était indispensable pour mener à bien les tâches auxquelles on doit s'atteler, et proposé plusieurs points précis qui devront servir de base à l'activité future du parti.

Au terme de ce large échange de vues, qui englobait en quelque sorte les éléments essentiels d'un plan de travail à mettre immédiatement à l'étude par le parti, l'assemblée fut appelée à désigner le nouveau président. M. Octave Giroud, vice-président, proposé au nom de l'association radicale-démocratique du district de Martigny par M. Jules Luisier, ancien président du parti, fut élu à l'unanimité. M. Giroud remercia en termes délicats les délégués de l'honneur qu'ils venaient de lui faire mais il ne dissimula pas qu'il aurait besoin du loyal concours de tous pour mener à bien la lourde tâche dont il acceptait la responsabilité pour servir son parti comme il l'avait toujours servi au cours de sa déjà longue carrière de militant radical.

**LA REFORME DES FINANCES FEDERALES**

Au cours de séances antérieures, le comité central du parti a discuté du projet qui sera soumis au vote populaire le 6 décembre prochain. Le « Confédéré » publiera prochainement le texte de l'arrêté tel qu'il est issu des délibérations des Chambres afin que chacun puisse se faire une opinion. Après discussion, le comité central s'était décidé, à l'unanimité, à la proposition de présenter aux délégués un rapport concluant au rejet du projet. M. le conseiller national Camille Critfin,

chargé de présenter ce rapport, exposa clairement l'économie du projet, ses avantages et ses dangers. Il s'agit, en résumé, de procurer à la Confédération les ressources dont elle a besoin pour s'acquitter de toutes les charges, toujours plus nombreuses, qu'on lui confie. Pour ce faire, on préconise diverses mesures, dont l'introduction d'un impôt fédéral direct. Mais l'effort nécessaire pour freiner les dépenses n'est pas accompli. D'autre part, le groupe radical s'est vu refuser l'introduction de l'impôt compensatoire qui protégerait les classes moyennes. Enfin, l'indispensable réforme de structure qui permettrait la réalisation de substantielles économies et une meilleure répartition des tâches entre la Confédération et les cantons n'a pas été mise sur pied. Dans ces conditions, il est vain d'attendre un effet heureux de cette réforme des finances. M. Critfin déclare par ailleurs que l'équilibre budgétaire pourrait être assuré par la seule introduction d'une révision des tarifs douaniers ajoutée à une compression des dépenses administratives. C'est dire que le refus de l'arrêté ne met nullement en péril la situation de l'Etat et que l'on doit, par un vote négatif, amener la Confédération à prendre les mesures d'économies et de réformes que veut le peuple suisse.

La discussion ouverte sur cet objet permit à M. Giovanola, de Monthey, de demander quelques précisions et à M. Copt, d'Orsières, de faire valoir une conclusion contraire à celle du comité central. M. Copt déclara notamment que le projet était social et que le peuple suisse avait manifesté par ses votes sa volonté d'un impôt direct. Après une dernière intervention de M. Critfin, on passa au vote. A l'unanimité moins quelques voix, les délégués se prononcèrent contre le projet qui sera soumis au vote populaire le 6 décembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Giroud leva la séance en souhaitant à chacun de rentrer chez lui avec la ferme volonté de travailler au progrès de notre idéal radical, intact malgré toutes les attaques dont il est l'objet et à une époque où le slogan et les formules toutes faites tendent malheureusement à remplacer un saine raisonnement.  
 g. r.

### Plus de vingt cinq mille soldats ont été exécutés par les nazis

L'agence d'information communiste d'Allemagne orientale A.D.N. annonce la découverte de documents secrets de la Wehrmacht révélant que 24.559 soldats allemands ont été condamnés à mort par des cours martiales entre 1939 et 1945.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des derniers mois de la guerre, où des cours martiales volantes, composées de deux officiers seulement, prononcèrent plusieurs milliers de condamnations à mort. La plupart des condamnés étaient exécutés sur place. Certains d'entre eux étaient pendus.

**INCIDENTS GRAVES A TRIESTE**

Pour le trente-cinquième anniversaire du débarquement des troupes italiennes à Trieste, les partisans de l'Italie tentèrent de dresser leur drapeau sur l'Hôtel de ville. La police voulut s'emparer du tricolore, mais ceux-ci ripostèrent en se servant du mobilier d'un café voisin. Notre photo : La police tente de disperser les manifestants. Au cours des incidents, le sang coula. Il y eut des morts et de nombreux blessés.

**EN PASSANT...****Ingénuité**

L'élection d'un conseiller communal à Martigny-Ville a mis de mauvaise humeur M. Aloys Theytaz et M. Sylvain Maquignaz.

Le premier exhale sa rancœur au long du « Nouvelliste » et le second au long de la « Patrie valaisanne » en prenant ces journaux pour le mur des lamentations.

Il y a, dans leur argumentation, un point particulier qui m'a fort réjoui, parce qu'il révèle une ingénuité qui devient de plus en plus rare sur la scène politique.

Passons la plume à M. Theytaz :

« Notons, écrit-il, que le commentateur du « Confédéré » trouve qu'il n'est pas sain, pour le parti radical, d'appuyer un candidat d'un autre parti.

« Voilà bien un souci hygiénique de haute portée qui témoigne d'une santé à l'abri de toute corruption que nous devrions faire nôtre si nous pouvions être aussi douillets et délicats.

« Mais voilà, nous ne savons pas encore ce que c'est que cette santé-là. C'est la raison pour laquelle nous votons, chaque quatre ans, un magistrat à l'exécutif qui n'appartient pas à notre parti et que nous commettons d'autres boulettes de ce genre ici et là sur le plan communal. »

Un enfant de cœur ne s'exprimerait pas avec plus de naïveté.

Il convient donc de rappeler à M. Aloys Theytaz, au risque de lui causer des désillusions, que le parti conservateur dont il se réclame a fait, sur le plan cantonal, deux expériences :

Il a formé tout d'abord un gouvernement composé de cinq magistrats de droite.

Puis, il a consenti un beau jour à céder un fauteuil sur cinq à un représentant du parti radical. Notre confrère a tout l'air d'imaginer que ce revirement témoignait de la grandeur d'âme.

Or, si le parti conservateur a changé son fusil d'épaule, il l'a fait dans son propre intérêt.

La première expérience, en effet, l'avait conduit tout droit à la faillite.

Alors, très sagement, il adopta la seconde.

C'était le seul moyen pour lui de ne plus trop souffrir de divisions d'ordre interne et de retrouver un certain équilibre.

Il marchait de travers !

Pour ne pas attrister M. Aloys Theytaz, je n'évoquerai que brièvement, et sans trop y insister, cette époque où M. Maurice Troillet, flanqué de quatre collègues conservateurs, était constamment à la recherche d'une majorité qu'il trouvait ou perdait au gré des manœuvres de couloirs.

Ces bergers ne dirigeaient plus leur troupeau, pour reprendre une image chère aux feuilles religieuses, ils s'envoyaient mutuellement paître.

Il serait inélégant de revenir en détail sur ces incidents qui déchiraient le parti majoritaire et qui le discréditaient au delà des frontières cantonales.

Tout cela, fort heureusement, c'est de l'histoire ancienne, mais c'est néanmoins de l'histoire.

Au surplus, si l'on en juge objectivement, ces hommes sont peut-être moins condamnables que le système.

Un parti majoritaire, quel qu'il soit, qui assume à lui seul les responsabilités du pouvoir, finit toujours par s'affaiblir dans des conflits de clans ou de personnes.

C'est mathématique.

Le parti conservateur a mis beaucoup de temps à s'en apercevoir, aveuglé qu'il était par son ambition, mais maintenant il s'est rendu à l'évidence.

La présence au Conseil d'Etat d'un représentant de l'opposition contribue à rétablir la paix parmi les autres.

On salit moins le linge depuis qu'on ne peut plus le laver en famille.

M. Aloys Theytaz sait probablement ces choses. Il joue à l'ingénu en feignant de les ignorer, mais en réalité il demeure un humoriste.

A qui fera-t-il croire, au nom du ciel ! que si le parti conservateur a toléré l'entrée au Conseil d'Etat de M. Albano Fama, ce fut par esprit religieux et par souci démocratique ?

Allons donc !

Il avait le choix entre deux solutions :

Ou poursuivre une politique impossible ou en tâter d'une autre.

Une question de vie ou de petite mort.

Il pourrait, bien sûr, céder à un mouvement d'acrimonie et repasser à l'ancien état de choses. Comme suicide on pourrait lui recommander plutôt le gaz d'éclairage.

Ce serait plus expéditif et au moins le canton n'en serait pas incommodé.

Mais, M. Aloys Theytaz ferait bien mieux de se montrer beau joueur, et de ne pas raconter à ses lecteurs des histoires de fous auxquelles lui-même ne peut pas croire.

Cinq magistrats conservateurs au Conseil d'Etat, cela équivaldrait à une bataille en vase clos. C'est pour l'éviter à tout prix que les responsables du régime mettent de l'eau dans leur vin.

S'ils cèdent un fauteuil à leur adversaire, c'est pour sauver les meubles !  
 A. M.

## Banque Populaire de Martigny

Tél. 61275 - Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves : Fr. 1,500,000.-

Crédits commerciaux - Crédits de construction - Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes  
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant - Carnets d'épargne - Obligations à 3 et 5 ans  
 Gérance de titres

# LE DIMANCHE SPORTIF

## LIGUE NATIONALE A

Bâle — Bellinzona	3-2
Bienne — Lausanne	0-3
Fribourg — Chiasso	1-2
Grasshoppers — Berne	4-2
Lucerne — Chaux-de-Fonds	1-2
Servette — Granges	3-1
Young Boys — Zurich	2-2

La Chaux-de-Fonds gagne à nouveau et se détache nettement. Lausanne, en battant Bienne chez eux par 3 à 0, rejoint Young Boys qui n'a pu faire que match nul 2 à 2 sur son terrain. En queue, la situation reste la même.

## LIGUE NATIONALE B

Cantonal — Thoune	2-0
Locarno — Aarau	3-1
Lugano — Yverdon	3-1
Malley — Winterthur	2-2
Schaffhouse — Wil	3-1
Soleure — Urania	4-0
St-Gall — Young Fellows	2-4

Un regroupement s'est produit en tête de ce groupe. Le leader, Thoune, jouant à Neuchâtel contre Cantonal, s'est fait « broser » proprement et perd par 2 à 0. De ce fait, Thoune n'a plus qu'un point d'avance sur Malley qui a partagé les points à Winterthur, par 2 à 2, ainsi que sur Cantonal et Lugano qui a aussi battu Yverdon par 3 à 1 au Tessin. Les six premiers du classement ne sont séparés que de 2 points.

Aarau, qui a perdu encore une fois, reste seul en queue.

## PREMIERE LIGUE

Etoile — Central	2-0
U.S. Lausanne — Sion	1-2
Martigny — Sierre	3-2
La Tour-de-Peilz — Monthey	4-2

Martigny bat Sierre de justesse, mais consolide ainsi sérieusement sa position de leader. Les « grenats » doivent de plus en plus se méfier de la deuxième mi-temps face à une équipe qui joue jusqu'au bout; pourtant, avec trois buts d'avance, nous croyions la chose classée. Sion remporte également une victoire avec un résultat très serré. La délicate machine séduoise semble ne pas avoir tourné rond face à Union. Monthey subit un échec à La Tour après avoir bien tenu durant la première mi-temps. Par contre, Etoile provoque une surprise en battant Central et en lui cédant du même coup la lanterne rouge. Boujean et Forward, occupés en coupe, remportent deux victoires très nettes.

## CLASSEMENT DE PREMIERE LIGUE

	J.	G.	N.	P.	P.	C.	Pts
MARTIGNY	8	5	3	0	21	9	13
SION	8	5	1	2	20	12	11
BOUJEAN	7	4	2	1	25	11	10
LA TOUR	8	4	2	2	19	18	10
SIERRE	9	4	2	3	24	17	10
VEVEY	7	4	1	2	16	9	9
MONTREUX	7	4	0	3	21	16	8
UNION	8	2	2	4	19	29	6
FORWARD	6	1	2	3	11	16	4
MONTHEY	7	1	2	4	13	23	4
ETOILE	9	2	0	7	10	24	4
CENTRAL	8	1	1	6	10	25	3

## DEUXIEME LIGUE

Sierre II — Lutry I	4-2
Vignoble I — Saint-Léonard I	2-3
Vevey II — Viège I	0-2
Pully I — Chippis I	1-0
Aigle I — Saxon I	1-2

Les équipes vaudoises, jouant la plupart chez elles, sont les grandes victimes de la journée, sauf Pully, qui sauve l'honneur. La victoire de St-Léonard est d'autant plus précieuse que Saxon provoque une véritable sensation en battant Aigle. Bravo les gars! Viège, pour sa part, obtient son troisième succès consécutif. Sierre II s'éloigne de la zone dangereuse.

## TROISIEME LIGUE

Ardon I — Brigue I	4-2
--------------------	-----

## QUATRIEME LIGUE

Montana I — Rhône II	4-2
Salquenen I — Brigue II	3-0 (forfait)
Saint-Léonard II — Chippis II	4-1
Monthey III — Martigny III	6-3
Evionnaz I — Troistorrens I	2-0
Collombey I — Dorénaz I	2-2

## JUNIORS A (Groupe intercantonal)

La Tour-de-Peilz I — Sion I	2-0
E.S. Malley I — Vevey-Sports I	3-0
Sierre I — Martigny I	4-0

## Deuxième série

Viège I — St-Léonard I	12-1
Sierre II — Grône I	0-4
Chippis I — Lens I	1-1
Conthey I — Chamoson II	2-1
Chamoson I — Saxon II	6-2
Ardon I — Vétroz I	1-1
St-Maurice I — Vernayaz I	0-6
Saxon I — Fully I	7-2
Monthey II — Muraz I	7-2

## Martigny gagne et Sion aussi

### Victoire de St-Léonard

#### Pas de surprises en Coupe valaisanne

#### COUPE VALAISANNE

Viège II — Grône I	3-3
Sion II — Lens I	4-0
Leytron I — Rhône I	3-2
Marigny II — Bouveret I	6-1
Vouvry I — St-Maurice I	0-2
Fully I — Monthey II	3-3

La Coupe valaisanne a restreint les matches en troisième ligue. Ardon, en battant Brigue, lui passe devant au classement.

Nous n'enregistrons pas de surprises, si ce n'est le match nul de Grône à Viège. P. M.

#### Un derby houleux...

### Martigny — Sierre 3-2

(mi-temps 2 - 0)

Terrain en excellent état. Arbitre M. Heymann, Bâle.

En match d'ouverture, Martigny II bat Bouveret 6 à 1.

Sierre: Sartorio; Giachino I, Giachino II; Rubin, Monnay, Beysard; Warpelin, Laroche, Stefani, Christen, Gard.

Martigny: Contat; Bochatay, Schnydrig; Remondeulaz; Meunier, Pellouchoud; Cretton, Friedlaender, Gollut, Perréard, Giroud.

Buts: 12e min. pénalty, Gollut; 30 min. Gollut; 78e min. Cachat.

79e min. Beysard; 88e min. Warpelin.

Les 2800 spectateurs présents ont été quelque peu déçus de ce derby. En effet, les Sierrois, on le vit dès le début du match, ne cherchèrent visiblement qu'à limiter les dégâts et jouèrent avec cinq hommes en défense. Gard replié marquant Perréard et Monnay s'occupant spécialement de Friedlaender. De ce fait, le jeu fut décousu et lorsque l'on connaît les moyens défensifs employés par les joueurs sierrois, l'on comprend que l'arbitre, chaque 30 ou 60 secondes, sifflât une faute. Toutefois, les locaux dominent nettement et sur faute de main de Giachino dans le carré des 16 mètres, l'arbitre siffle pénalty, incontestable, que Gollut transforme. Friedlaender lance à plusieurs reprises le jeune Cretton qui sur ouverture de l'ex-international, laisse sur place Rubin, se rabat sur le centre et tire. Sartorio est battu mais le poteau renvoie. Friedlaender insiste sur la droite, car Rubin est le point faible du système défensif des visiteurs et, sur faute de ce dernier, qui ramène une balle au centre, Gollut lobe au-dessus de Sartorio, sorti à sa rencontre et c'est le deuxième but. Dès cet instant, l'on assiste à une gamme de coups tordus de la part des Giachino, Christen et Cie. Le jeu est hâché, dur, hargneux et le jeune Cretton est emporté du terrain, le visage en sang. Etait-il trop dangereux pour M. Giachino? Le geste de l'arrière séduois méritait l'expulsion pure et simple: ce fut la première faute de M. Heymann qui avait été excellent jusqu'ici. Il est certain qu'en expulsant le dit joueur, le jeu serait devenu plus calme et surtout moins dangereux. Ce fut ensuite le festival Christen qui dura un petit quart d'heure: l'inter visiteur se mit ruer en tous sens et la façon dont il attaqua Meunier, les deux pieds en avant, en ne s'occupant pas de la balle, précisons-le, méritait aussi l'expulsion et non pas un avertissement. Deuxième faute de M. Heymann. Nous reconnaissons que les locaux firent aussi des fouls, mais jamais aussi méchants et avec l'intention ferme de mettre hors de combat un adversaire. La mi-temps survint toutefois sans de nouveaux blessés.

Dès la reprise, l'on constate chez les locaux que Cachat remplace Cretton sérieusement touché au-dessus de l'œil. Le jeu est toujours heurté et il faut attendre la demi-heure pour voir Cachat s'en aller battre Sartorio, sur une nouvelle erreur de la défense «jaune et noir». Dès cet instant, les grenats se relâchent, même erreur contre Montreux, Etoile et Sion et les visiteurs marquent par Beysard. Les Sierrois poussent de plus en plus et sur un nouveau foul contre Pellouchoud, il s'ensuit une vive discussion. Meunier énervé, mais qui avait été d'une correction exemplaire jusqu'alors, frappe un adversaire et l'arbitre le renvoie aux vestiaires; cette expulsion est parfaitement justifiée. Réduits à 9 hommes, Remondeulaz étant étendu sur la touche, Warpelin réduit la marque d'un magnifique tir pris aux 22 mètres. Quelques secondes plus tard, Giroud commet un foul contre Beysard, l'arbitre le siffle et Gard se précipite sur Giroud et le frappe sur la tête. Le geste seul suffit et Gard méritait lui aussi l'expulsion au même titre que Meunier. Troisième faute de M. Heymann. La fin arrive laissant à Martigny une victoire méritée, car il eut été anormal que le jeu dur paie.

Nous ne connaissons pas spécialement Giachino, Christen, mais nous sommes certains que ce sont de très gentils garçons hors d'un terrain de football, mais sur un stade, ils sont dangereux au

possible et ne font pas de la réclame à leur sport préféré. Après la partie, nous en faisons la remarque à un ami sierrois, ancien joueur de valeur qui nous répondit:

— Que veux-tu? nous n'avons pas de vedette comme vous et nous nous défendons comme on peut et seul le résultat compte.

Après de telles paroles nous n'ajouterons rien...

Spécifions que certains spectateurs, des tribunes notamment, ne sont pas d'une parfaite correction et mériteraient une leçon de la part de la police du terrain.

M. Lutz, arbitre international, a déclaré après le match que ce fut effroyablement dur. P.

### U. S. Lausanne — Sion 1-2

Sion s'aligne dans la composition suivante: Panchard; Siggen, Hérier, Genevaz; Gillioz, Barberis; Wenger, Rossetti, Mathey, Théoduloz II, Balma. Il manque donc Métrailler, malade.

Le match se dispute en lever de rideau de la rencontre Malley - Winterthur. Il fait beau temps; le terrain est un peu lourd.

Durant les 30 premières minutes, Union affiche une certaine supériorité, qui sera concrétisée à la 35e minute par Tschann. Puis Sion se reprend et peu avant le repos Mathey tir au but, le gardien lâche sa balle et Balma égalise.

Par la suite, Sion domine à son tour. Sur corner tiré par Rossetti, Théoduloz réceptionne, passe à Balma qui envoie avec force sur le gardien; celui-ci lâche de nouveau la balle et Mathey obtient le but de la victoire, vingt minutes avant la fin de la partie. Malheureusement, un incident s'est produit peu après et un joueur de chaque équipe a été expulsé.

Le centre-avant local, Mauci, au jeu de tête remarquable, a souvent mis la défense séduoise dans ses petits souliers.

La délicate machine des visiteurs, très sensible au moindre changement dans sa composition, n'a pas fourni son rendement habituel. P. M.

### Les délégués des clubs valaisans se réunissent à Sion

Tous les clubs — sauf Saxon — ont répondu présent à l'appel du président F. Berra, Champéry, pour s'entretenir du programme pour la prochaine saison. Nous avons noté la présence de M. le député E. Viscolo, président d'honneur de l'AVHG.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Berra, et ceci spécialement à l'intention des représentants de la presse, délimite clairement les compétences de l'Association valaisanne de hockey sur glace et celles du Comité régional romand.

Un des points importants de l'ordre du jour était l'exposé de M. W. Trümpler, Leysin, qui nous parla de l'effort spécial que la LSHG se proposait de faire cette année pour l'éducation des jeunes: juniors et minimes. Ainsi, en Valais, il sera possible d'organiser deux camps de deux jours pour juniors. Ils auront lieu à Viège et à Champéry et seront dirigés par des entraîneurs brevetés. C'est dire toute l'importance qu'attachent les dirigeants du hockey sur glace à l'avenir de ce beau sport et nous ne pouvons que les en louer.

Les 6 équipes de série A, disputeront, cette année, leur championnat en un seul groupe. Cette nouveauté comblera d'aise les fervents du hockey, car ils auront le choix entre 30 matches. Il s'agit de Brigue, Zermatt, Montana, Sierre, Sion, Martigny.

Les 11 équipes de série B se répartissent en trois groupes. Groupe I: Saas-Fee, Viège II, Rarogne; groupe II: Sierre II, Montana II, Sion II, Crans; groupe III: Charrat, Martigny II, Monthey, Champéry.

Les champions de groupe, valaisan et romand, devront être connus respectivement le 17, 24 et 31 janvier 1954.

D'autre part, en fin de championnat, nous pourrions assister à un match Vaud-Valais, qui ne manquera pas d'attrait. Tous les joueurs seront recrutés en série A.

Le calendrier a été établi, mais il doit encore être approuvé par le Comité régional romand.

La coupe des vétérans, détenue actuellement par le H.-C. Viège, sera remise en compétition cette année.

Les délégués hockeyeurs ont fait du bon travail, ils en récolteront les fruits cet hiver (sic)! P. M.

Madame veuve Lucie BORGAT - BOCHATAY et son fils Jean-Marie, à Vernayaz, ainsi que tous les frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs du regretté défunt, se font un devoir d'exprimer leur profonde reconnaissance et sincères remerciements à toutes les personnes, parentes ou amies, aux sociétés, qui leur ont témoigné tant de sympathie et d'affection par leurs prières, leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de

**Monsieur Joseph BORGAT**  
Gérant

La messe de septième aura lieu mardi 10 novembre 1953, à 7 heures.

Vernayaz, novembre 1953.

### MARTIGNY - COLLÈGE COMMUNAL

#### Cours de coupe et couture raccommodage

commencent le 11 novembre 1953. — S'inscrire chez Rose-Marie, place du Midi, de 13 h. 30 à 17 heures, ou le matin, au téléphone (026) 6 57 50.

On donnera renseignements.

### LA BOUCHERIE COTTURE

Tél. 6 31 89

à FULLY, vous offre pour vos boucheries:

#### VIANDE DE VACHE GRASSE

non congelée  
Quartier de devant, depuis . . . le kg. Fr. 3.—  
Demi-bête . . . . . le kg. Fr. 3.50  
Cuisse . . . . . le kg. Fr. 4.20

#### VIANDE POUR SAUCISSES

à Fr. 3.60, 3.80, 4.— et 4.20  
Morceau pour sécher à Fr. 5.— le kg.

Expéditions promptes et soignées

### Les résultats du SPORT-TOTO

LES TIPS JUSTES

1 2 2 1 2 1 1 1 x 1 1 2

Une livre pour 1.40 Fr.



C'est le prix avantageux du  
**Café de malt Kneipp**

produit de haute qualité, agréable à boire, très digeste — un produit du grand pionnier Kneipp.

et les 500 grammes ne coûtent que Frs. 1.40

**LE PROGRAMME**  
de  
**Sottens**

**MARDI 10 NOVEMBRE**

7.00 Culture physique — 7.15 Inform. — 7.20 Gai réveil en musique — 11.00 Récital de harpe, par S. Sporck — 12.15 Les documents sonores : Chansons d'Emile Jaques-Dalcroze — 12.30 Le quart d'heure de l'accordéon — 12.45 Informations — 12.55 « Les Variétés du Mardi » avec Lisette Jambel, Roberto Inglez, Percy Faith, Louis Ferrari, Armand Bernard, Paul Durand, Henri Leca, Henri Salvador, Paul Weston — 13.30 Compositeurs suisses — 13.50 Mélodies de Richard Strauss — 16.30 Le pianiste Ventsislav Yankoff interprète « Tableaux d'une exposition », Moussorgsky — 17.00 Mélodies de Claude Debussy par Nadine Sautereau, soprano — 17.15 « Prélude, Marine et Chansons », J. Guy-Ropartz — 17.30 Sonate, que me veux-tu ? — 17.50 Oeuvres de Schubert — 18.15 La vie culturelle en Italie, par M. Freddi Chiappelli — 18.25 « Presto », Galuppi — 18.30 Cinémazine — 18.55 Le micro dans la vie — 19.15 Inf. — 19.25 Le miroir du temps — 19.45 Les rêves d'amour du film « Cendrillon » — 19.50 Le forum de Radio-Lausanne — 20.10 Refrains d'hier à la mode d'aujourd'hui — 20.30 Soirée théâtrale : « La Mouette », comédie en quatre actes d'Anton Tchekhov — 22.30 Inf. — 22.35 Le courrier du cœur — 22.45 Le Cabaret de la Onzième Heure.

**MERCREDI 11**

7.00 Gymnastique — 7.15 Inf. — 7.20 Petit concert matinal : Au défilé — 9.15 Emission radioscolaire : La faune sous-marine — 9.45 Un enregistrement nouveau du « Carnaval des animaux », C. Saint-Saëns — 10.40 Suite française, Darius Milhaud — 11.00 Oeuvres de Ch. Gounod et G. Bizet — 11.40 « Pour le piano », Claude Debussy — 11.55 Refrains et chansons modernes — 12.15 Ça et là — 12.25 Le rail, la route, les ailes — 12.45 Informations — 12.55 Non Stop (musique variée enregistrée) — 14.00 Festival, variétés internationales — 14.30 Reportage du match de football France-Suisse — 16.30 Le petit théâtre aux chandelles — 17.00 Pour les enfants — 17.20 La rencontre des isolés — 17.40 Initiation musicale — 18.40 Philippe Gérard et son ensemble — 18.55 Rellets d'ici et d'ailleurs — 19.15 Informations — 19.25 Instants du monde — 19.40 Temps de valse... — 19.55 A la sa, quatre, deux — 20.25 Les trois coups, une enquête de Dominique Fabre — 20.40 Le mercredi symphonique — 22.10 Oeuvres d'Ernest Ansermet — 22.30 Informations — 22.35 Les travaux de l'Assemblée des Nations Unies — 22.40 Lionel Hamblon en action — 23.10 Berceuse, Gabriel Fauré.

**LA PENSÉE DU JOUR**

Quand la conscience parle, il ne faut écouter qu'elle et la suivre ; tant pis si le chemin par où elle nous mène n'est pas toujours sans épines. A. Duruy.

MAISON DE COMMERCE  
cherche pour entrée immédiate  
**Représentant**  
disposant d'un scooter ou moto, visite clientèle en Valais, article intéressant ; fixe et commissions.  
Ecrire sous chiffres : P. 13 297 S., Publicitas, SION.

**Bührer**  
toute la gamme de tracteurs, benzine, pétrole et mazout, dès Fr. 8.200.—, démonstration, vente, échange. Facilités de paiement — Occasions.  
Agence pour le canton du Valais : GARAGE ISCHY, AIGLE  
Tél. (025) 2 27 91



**ENTENDU AU STADE**  
— Quel costard, mon cher Fritz ! Cette fantaisie et cette coupe ! C'est le dernier chic de Lausanne ?... de...  
— Non mon cher, pas si loin :  
**AUX GALERIES SÉDUNOISES**  
Roduit & Cie — SION  
Choix énorme — Qualité  
Prix étudiés  
En plus, 600 francs de primes au 31 12 53

MAISON VALAISANNE DE TROUSSEAUX ET TEXTILES  
**cherche représentant intéressé**  
pour visiter la clientèle privée, hôtels, pensions et barrages.  
Ecrire à PUBLICITAS, SION, sous chiffres P. 13 410 S.

**LUXRAM 100 Watts**  
pour voir plus clair



**Viticulteurs!**



**C I B A**

Avant de passer vos commandes de produits antiparasitaires pour 1954, voyez ce que vous offre l'incomparable  
**COPRANTOL P**  
l'oxychlorure de cuivre 50% qui a fait ses preuves.  
Efficacité excellente contre rougeot et mildiou. Dépôt homogène pelliculaire, d'une résistance sans égale à la pluie.  
Feuillage sain et beau vert jusqu'en automne, donc pas de jaunissement prématuré.  
Pour tous renseignements adressez-vous à CIBA Société Anonyme, Bâle, ou à ses dépositaires.

**Ramor**



Appât prêt à l'emploi contre les rats et les souris domestiques  
DR R. MAAG S.A. DIELSDORF-ZURICH

**IVRE...**  
De quelle façon un alcoolisme cesse complètement de envier, vous indique notre prosp. grat. Envoyez-moi. Tél. 072 / 5 22 58 K.F. Ribl, Droq. dipl., Sulgen TG

A REMETTRE dans principale ville du Valais un  
**magasin de quincaillerie**  
bel agencement. Facilité de reprise. Pour traiter, s'adresser à MICHELOUD César, agence immobilière, Elysée 17, SION.

**Boucherie Chevaline**  
R. Chambrier  
RENEUS  
J'expédie belle viande fraîche de première qualité  
Rôti sans os le kg. Fr. 4.50  
Ragoût sans os » Fr. 3.80  
Saucisse à cuire extra . . . . . Fr. 3.—

A LOUER  
**petit appartement**  
de 2 chambres 1/2 et cuisine. S'adresser à W. HANGARTNER, Avenue du Simplon.

**Arbres**  
DISPONIBLES : Golden-Starking, Franc-Roseau, Champagne, Gravenstein, Reine des Reinettes, etc... Tiges et basses-tiges, William, Louise-Bonne, Trévoux, Colorée juillet, etc... (sur cognassiers ou francs)  
**RUDAZ Albert, CHARRAT**  
Tél. (026) 6 30 89  
Confiez vos annonces à Publicitas

NOUS CHERCHONS pour l'atelier de réparations et d'entretien de notre dépôt à Sion :  
**un chef mécanicien et un mécanicien**  
Places stables pour personnes qualifiées.  
Offres écrites à : LOSINGER & C<sup>o</sup> S.A., Entreprise de travaux publics — SION

**Docteur L. HELG**  
MONTREUX  
RUE DU BON-PORT 45  
**de retour**  
Maladies de la peau  
Varices — Voies urinaires

**Machines à écrire**  
  
depuis Fr. 297.—  
**HALLENBARTER**  
Tél. (027) 2 10 63  
SION



**BALI**

Goûtez la Bali! Inhalez quelques bouffées!  
Par son riche arôme la Bali est la cigarette pour monsieur,  
la cigarette pour madame par sa finesse.

**La cigarette tropique**



avec + sans filtre, en vente partout 95 cts.

# Pêle - Mêle

## Votre coin, Mesdames...

L  
A  
M  
O  
D  
E



**MANNEQUINS AMERICAINS SUR LA JUNGFRAU.** — Pour les prises de vue de ses modèles de ski, la mode américaine rejette les décors d'Hollywood pour « the real thing », la Jungfrau. Voici un des deux mannequins américains dans un ensemble de ski suisse et... dans la vraie neige à 3454 mètres d'altitude.

**Modèles pour jeunes filles.** — Voici deux modèles pour jeunes filles, spécialement étudiés pour circuler en scooter. De gauche à droite : La reine de beauté Suzanne Erichsen présente un pantalon noir long et étroit qui s'harmonise très bien avec la veste à carreaux garnie de tricot. Une jupe-pantalon très chic. La veste et le capuchon sont en ocelot. présente un pantalon noir long et étroit qui s'harmonise très bien avec la veste à carreaux

## Mesdames, ce n'est pas Dior, le dictateur de la couture, qui a raccourci vos jupes, mais les tempêtes solaires

M. Christian Dior, grand dictateur de la Haute Couture, a décrété que les jupes seraient plus courtes. On peut s'en réjouir. Il est plus facile de raccourcir que d'allonger. Et cela nous vaudra de charmantes visions, si parfois nous risquons d'y perdre quelques illusions.

Mais M. Christian Dior a peut-être une grande illusion, lorsqu'il croit dicter la mode selon sa plus imprévisible fantaisie. En réalité, il ne fait que subir d'inexorables impulsions cycliques... comme les sauterelles, les chenilles, la grippe, les révolutions, le temps qu'il fait et bien d'autres choses encore. Tout cela est la faute du soleil... ou plutôt aux taches solaires !

Mais oui, madame, ne prenez pas cet air sceptique et ne riez pas des hautes révélations de la science ! Ces taches solaires ne sont autres que d'effroyables tempêtes se reproduisant selon un rythme assez régulier, un « cycle » de 11,3 ans, pendant lequel leur activité s'accroît jusqu'à un maximum, puis redescend pour recommencer une nouvelle période.

Le maximum de ces tempêtes n'est pas toujours le même. Une période sur deux dépasse l'autre. Représenté graphiquement, ce rythme qui est en fait un « double cycle » de 22,7 ans, ressemble aux dents alternativement longues et courtes d'une scie.

On s'est aperçu depuis longtemps que le temps est cyclique. Le Joseph de la Bible le savait déjà en prévoyant sept années de vaches maigres pour l'Égypte, après sept années de vaches grasses. Et curieusement, on retrouve ce cycle approximatif de 6 ou 7 ans dans les fluctuations de la diphtérie, observées par les actuelles des compagnies d'assurances sur la vie, qui en ont d'ailleurs remarqué d'autres.

Nous vivons ainsi entourés de cycles qui s'engrènent plus ou moins les uns dans les autres. Nous n'y prenons pas garde et pourtant ils influent considérablement sur tous les aspects de notre vie. Y compris la mode féminine. L'étude comparée des tendances du costume féminin à travers les siècles a révélé, en effet, que nos aimables compagnes changent radicalement de mode tous les 36 ans (à peu près quatre fois le rythme des maladies de cœur).

On a aussi pu établir qu'il y a trois modes fondamentales : le style tubulaire, genre parapluie ; le style épanoui, genre cloche ; le style exagéré, genre faux-derrière, que la mode parcourt successivement, allant d'un extrême à l'autre.

Nous sommes actuellement en plein milieu d'une époque « cloche », et nous assistons aux prodromes du retour aux « faux-derrières » —

nous avons déjà les faux-seins. Le faux-derrière » évincé vers 1900 par la ligne « parapluie », qui a elle-même cédé devant l'offensive « cloche » vers 1931, devrait reprendre l'avantage vers 1972. A l'intérieur de ces grandes tendances de style, la longueur des jupes suit un rythme plus rapide (toujours proche de celui des maladies de cœur). Les jupes avaient raccourci vers 1916 — période de crise — puis tenté de s'allonger vers 1920 pour se trouver courtes en 1925 ; longues de nouveau vers 1934, elles raccourcissent en 1943 — période de crise — puis s'allongent jusqu'en 1952. Et maintenant, on tend à raccourcir vers un minimum (ou maximum, comme vous voudrez) jusqu'aux environs de 1961.

Comme vous le voyez, M. Christian Dior n'y peut rien !... C'est biologique !

### Savez-vous...

Un grand bazar parisien vient de lancer la « vente après fermeture ». Ceci grâce à des distributeurs automatiques encastrés dans la façade de son immeuble. On peut ainsi si procurer, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, certains objets utiles.

Pendant les dernières vacances, après avoir transformé un vieil autocar, un instituteur parisien a servi de chauffeur-guide à 27 de ses élèves. Ils ont accompli en deux mois un circuit de 11.000 kilomètres. Ce jeune maître d'école, qui avait très bien préparé cette randonnée, a conduit sa classe à travers la Belgique, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Norvège et la Laponie jusqu'au cap Nord, où elle a pu admirer le « soleil de minuit ».

Ils furent partout accueillis triomphalement. N'est-ce pas une leçon de géographie et de vie qui devrait être imitée ?

Ces bons savons!

**CASTOR** **LION**  
SAVONNERIE DE VILLENEUVE S. A. (VAUD)  
Chaque paquet contient un bon !

## La circulation routière et ses dangers

Le Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents publie chaque année un rapport du plus haut intérêt. Le dernier en date, consacré à l'année 1952, est d'une facture absolument remarquable : chacun aurait profité à lui réserver une place dans sa bibliothèque ! Il nous est malheureusement impossible d'en donner ici un aperçu complet. Contentons-nous donc, dans le cadre des innombrables problèmes soulevés par la circulation routière, de parcourir les statistiques qui fournissent de précieuses indications sur le développement du trafic routier, des accidents qui en découlent et de leurs causes principales.

Aucune mère de famille, aucun père conscient de ses responsabilités ne pourra rester, par exemple, insensible au fait que ce sont les enfants entre 5 et 9 ans qui sont le plus souvent victimes d'accidents. Cela provient de ce qu'à cet âge les enfants sont moins sous la surveillance de leurs parents et ne sont pas encore suffisamment avertis des dangers qu'ils courent. Savoir cela, n'est-ce pas le commencement de la sagesse ?

D'une façon générale, on relève que l'accroissement des accidents, des blessés et surtout des tués est de beaucoup inférieur à l'augmentation de la densité du trafic (voir tableau ci-contre, particulièrement impressionnant en ce qui concerne l'énorme accroissement de l'effectif des motocyclettes). Cela est, certes, encourageant, encore que tout n'aille pas pour le mieux dans le meilleur des mondes et qu'en 1952 il n'y a pas moins eu 10 % de plus de cas mortels qu'au cours des années 1950 et 1951.

En ce qui concerne le nouvel accroissement de l'effectif des véhicules à moteur, le rapport du BPA fournit quelques chiffres impressionnants. Les motos, on l'a déjà vu, sont montées en flèche, au point de participer pour 33 % à cette augmentation. 39.217 scooters et 30.548 cycles à moteur auxiliaire étaient d'autre part en circulation en 1952. Le nombre des voitures de tourisme s'est accru de 16 % de 1951 à 1952. En outre, tenez-vous bien, pas moins de... 700.000 entrées de véhicules à moteur étrangers ont été dénombrées du mois de juin au mois de septembre 1952 !

Tout cela amène le BPA à conclure « assez sûrement » que la densité du trafic a augmenté de 20 % environ de 1951 à 1952. On se demande ce que nous réservent les chiffres qui seront publiés sur l'année en cours.

Du côté des accidents, le rapport relève notamment que l'augmentation des cas mortels en 1952, par rapport à l'année précédente, est presque exclusivement à la charge des conducteurs de motos et de scooters et de leurs passagers ! Voilà qui doit inviter les innombrables possesseurs d'un petit « cheval d'acier » à redoubler de prudence et d'attention. Quant aux causes d'accidents, on apprend que là encore ce sont surtout les conducteurs de voitures de tourisme et les motocyclistes qui sont les principaux responsables, plus particulièrement en se rendant coupables d'excès de vitesse.

Sur ce point il ressort des statistiques que la moitié

## Cinéma



Leslie CARON, Kurt KASZNAR et Mel FERRER dans le film M.G.M. en technicolor : « LILI »

au moins des conducteurs fautifs ont commis un excès de vitesse. En 1951, sur 34.910 causes d'accidents dues aux conducteurs, 19.025 peuvent être attribuées directement ou indirectement (négligence de priorité, dépassement imprudent) à un excès de vitesse. Les 15.885 causes restantes se répartissent comme suit : véhicules trop rapprochés, 2561 ; débouchement imprudent, 1690 ; manque d'expérience, 1523 ; effet de l'alcool, 1424 ; autres causes, 8687.

On constate que l'alcool occupe fort peu de place dans ce tableau. Le BPA le reconnaît, non sans ajouter néanmoins que c'est « en réalité » environ un dixième des cas mortels qui doivent être attribués à l'abus des boissons fortes. Il relève en outre que ce ne sont pas seulement — comme on le pense trop souvent — les conducteurs de véhicules à moteur, mais aussi les piétons et les cyclistes qui, sous l'influence de l'alcool, mettent gravement en danger leur propre vie et celle d'autrui.

Face à cette situation, le rapport passe en revue les mesures psychologiques et techniques propres à prévenir les accidents. Sur le plan technique, différents croquis montrent l'heureux effet de correction de roues, d'établissement de « stop » ou d'îlots directionnels, etc., grâce auxquels des carrefours réputés dangereux ont été rendus presque complètement inoffensifs.

En ce qui concerne les mesures psychologiques, on s'en voudrait de ne pas signaler ici l'organisation de patrouilles scolaires qu'on espère voir se multiplier à l'avenir. Sur le plan technique, enfin, le rapport rompt une fois de plus une lance notamment en faveur des autoroutes. On s'en félicite ! Le BPA déclare à ce sujet qu'une « évolution favorable se dessine qui nous laisse espérer la réalisation plus ou moins prochaine de quelques routes d'évitement et autoroutes vraiment nécessaires ». Il fournit deux exemples singulièrement éloquents de l'utilité de telles autoroutes. En voici un en guise de conclusion : aux U.S.A., dans l'Etat de Connecticut, les statistiques prouvent qu'il se produit sur les autoroutes quatre fois moins d'accidents que sur les routes normales à deux voies et presque six fois moins que sur les routes à trois ou quatre voies de circulation.

## RECETTES...

### ...et trucs pratiques

#### Tarte aux champignons et au fromage

Roulez la pâte pour qu'elle ait 3 mm. d'épaisseur, foncez-en un moule à tarte bien graissé — avec cercle amovible, si possible (un grand moule à biscuit peut aussi convenir). Avec la pâte, faites un bord haut et épais.

Remplissez l'intérieur avec la préparation suivante : 125 gr. de champignon en morceaux, cuits au beurre avec du jus de citron. Faites une sauce béchamel épaisse (30 gr. de beurre, autant de farine, un quart de litre de lait, 2 jaunes d'œufs). Mélangez à cette béchamel les champignons, 100 gr. de fromage râpé, 200 gr. de tomates coupées en morceaux, réservez quelques rondelles pour décorer le dessus de la tarte), 2 blancs d'œufs battus en neige.

Versez la préparation dans le moule, décorez avec des tranches fines de tomate, saupoudrez avec 50 gr. de fromage râpé. Faites cuire à four chaud pendant une demi-heure et servez chaud.

On peut remplacer les champignons par des restes de poisson, de volaille ou par du jambon haché et des œufs durs en tranches.

#### Biscuit nègre

Une tasse de lait, une tasse de farine, une tasse de sucre, deux cuillerées à soupe de chocolat, une pointe de couteau de gingembre, une pointe de couteau de girofle, une pointe de couteau de cannelle, une pointe de couteau de levure.

Mélangez le tout, cuisez dans un four tiède pendant une heure environ.

#### Chateaubriand avec pommes « dauphine » et petits gâteaux

2 filets de bœuf de 200 g., 1 cuill. huile, sel, 40 g. beurre. — Pommes « dauphine » : 2½ dl. lait, sel, 2 cuill. beurre, 125 g. farine, 2 à 3 œufs, 500 g. pomme de terre passées, huile. — Petits gâteaux : 2 dl. eau, sel, 80 g. beurre, 100 g. farine, 3 œufs, 1 boîte foie gras.

Après refroidissements des petits gâteaux, les couper en deux, tartiner de foie gras, refermer, saupoudrer de verdure hachée. — Pommes de terre : faire bouillir lait, beurre et sel, ajouter la farine en remuant, cuire pour obtenir une masse épaisse ; laisser refroidir un peu et lui mélanger, un à un, les œufs et enfin les pommes de terre. Former au moyen d'un sac à douille, de petites boules de cette pâte ; faire frire dans l'huile bouillante. Badigeonner d'huile la viande, griller des deux côtés sur le grill à gaz chauffé, saler. Dresser et servir arrosé d'un peu de beurre noir.

#### Omelettes sucrées

300 g. farine, 1 cuill. à café sel, env. ¾ l. lait, 5 œufs. — Confiture pour remplir, sucre pour saupoudrer.

Travailler en pâte fluide, farine, sel, lait et œufs cuire de petites omelettes minces. Mettre sur chacune d'elles 1 cuill. de confiture, rouler. Servir saupoudrées de sucre.

**Ce soir lundi**  
**AU CORSO**

**PROLONGATION**  
Interdit sous 18 ans

*Police des mœurs :*

**DES JEUNES FILLES DISPARAISSENT**  
La brigade des mœurs à l'œuvre dans la répression de la débauche des mineures

**VENDREDI 13 NOVEMBRE**  
**Théâtre de Sion**  
Ouverture des portes à 19 h. 30  
Portes fermées à 20 h. 30

**MOZARTEUM**  
**DE SALZBOURG**

Sous les auspices des **AMIS DE L'ART**

Prix des places : Fr. 8.—, 6.—, 4.—  
Etudiants et J.M. actifs : Fr. 2.50 (sur présentation de la carte)  
Amis de l'Art : Fr. 6.—, 4.—

Location : HALLENBARTER, tél. 2 10 63

**SERVEUSE**  
JEUNE FILLE connaissant deux services et parlant anglais et allemand, cherche emploi dans station ou autre. Bonnes références. Ecrire sous chiffres : 627, à PUBLICITAS, MARTIGNY.

**INSTRUMENTS DE MUSIQUE**  
depuis Fr. 5.— par semaine.  
Demandez prospectus à **MAC, Service, Tivoli 4, LAUSANNE**  
M. JAYET.

**Arbres fruitiers**  
Passe-Crassano, basses-liges, 4 ans sur Franc.  
Pommiers Canada et Franc-Roseau, figes. — Abricotiers sur Franc et Myrobolans.  
Prix avantageux.  
Pépinières contrôlées.  
René DARIOLY, CHARRAT  
Tél. 6 30 76

**Sensationnel!**  
**UNE VOITURE POUR**  
**Fr. 2.—**

1 Renault « Champs-Élysées »  
1 FIAT TOPOLINO  
1 SCOOTER  
ET NOMBREUX AUTRES LOTS D'UNE VALEUR DE  
**Fr. 15.000.—**  
**TOMBOLA**  
en faveur du tourisme et du sport automobile en Valais

● **TIRAGE : 14 novembre 1953** ●  
**BILLET EN VENTE PARTOUT**  
Organisée par l'A.C.S., Section Valais

**Cinémas**

LUNDI 9, MARDI 10, MERCREDI 11  
Le film aux mille éclats de rire  
**Pas de vacances pour Monsieur le maire**  
Du jeudi 12 au dim. 15 (14.30, 17 et 20.30)  
L'admirable film français  
**Il est minuit, Dr Schweitzer**  
avec Pierre Fresnay et Raymond Rouleau

JEUDI 12 :  
**Pas de vacances pour Monsieur le maire**  
VENDREDI 13 et SAMEDI 14 :  
Toute l'atmosphère colorée de Marseille... dans  
**Angèle**  
avec Fernandel, Orane Demazis, Andréx  
Dimanche 15 : Relâche. Soirée du S. C.

**ETOILE Martigny**  
**REX Saxon**

**Tout pour vos boucheries...**

Viande désossée de première qualité pour

Solameffis	le kg.	Fr. 3.80 - 4.—
Morceaux triés	le kg.	Fr. 3.60
Viande hachée, 1re qualité	le kg.	Fr. 3.50
Viande hachée, 2e qualité	le kg.	Fr. 3.—
Morceaux choisis pour saler	le kg.	depuis Fr. 4.20 4.40 4.60 4.80

Côtes grasses pour saler, depuis le kg. Fr. 2.50 3.—  
Confection de saucisses sur demande. Boyaux en tous genres. Quartiers devant et derrière sur demande, le kilo Fr. 2.50 - 3.20. Graisse, le kilo Fr. 1.50. Saindoux, le kilo Fr. 2.70. Beau rôti, sans charge, le kilo, dès Fr. 4.50 - 5.—. Beefsteack, le kg. Fr. 6.50. Langue de cheval, le kg. Fr. 3.50. Cervelle, la pièce Fr. 1.20. Cervelas, la pièce Fr. —.25. Choucroûte, Viennerlis, la paire Fr. —.90.

La Boucherie est fermée le jeudi après-midi  
Envoi contre remboursement, 1/2 port payé depuis 3 kilos — Prière d'écrire lisiblement.

**BOUCHERIE CHEVALINE**  
W. SCHWEIZER  
SION — Rue du Rhône, 5  
Téléphone : 2 16 09      Appartement : 2 23 61

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire

*Ouverture de l'exposition de jouets*



**Aux Grands Magasins**  
**A L'INNOVATION S. A.**  
MARTIGNY Téléphone 618 55  
Succ. de Ducrey Frères

**COMPLETS VESTONS-PANTALONS MANTEAUX CHAUSSURES**

Complets dès 39.—, Vestons dès 19.—, Pantalons longs golf et équitation, dès 19.—, Manteaux pluie et mi-saison dès 28.—, Souliers ski, sport, montagne, militaire, travail, militaire, pr hommes, dames, enfants. Vestes et manteaux cuir, gilets, blousons et pantalons cuir, bottes, casques bonnets et gants cuir, sacoches moto et serviette cuir, windjacks, canadiennes, pantalons imperméables, pullovers, chapeaux feutre, vareuses et pantalons C.F.F., tuniques et pantalons militaires, aussi manteaux, costumes tailleur, robes, jupes blouses, pullovers dames-filles. 44 - 24

ENVOIS contre remboursement avec possibilités d'échange.  
Magasin à l'étage vendant bon marché.

**Aux Belles Occasions**  
PONNAZ, rue du Crêt 9, côté Cinéma Moderne, près gare Lausanne. Tél. 26 32 16  
Vente — Achat — Echange

**PAILLE**  
A VENDRE 20.000 kg. de paille bottelée, rendue sur place.  
Faire offre à R. BICHET, Clochetons 43, LAUSANNE  
Tél. (021) 24 29 05

**CONFECTION P.-M. Giroud MARTIGNY**  
Deux commerces  
Une qualité **Baguti Sport** MARTIGNY

**Demandez NOTRE EXCELLENT BŒUF SALÉ et FUMÉ**  
Fr. 4.— le kg. franco  
Boucherie O. Neuenschwander S. A., Genève  
17, Av. du Mail — Téléphone 4 19 94

**Choix de meubles en occasion et en neuf**

LITS de bois à 1 et 2 places, LITS de fer à 1 et 2 places, DIVANS à 1 et 2 places — ARMOIRES à glace à 1 porte, ARMOIRES sapin à 1 et 2 portes — COMMODES  
TABLES de nuit

**Duvets - Oreillers - Traversins - Couvertures**  
**Tapis - Descentes - Passages**

Table à rallonges, chaises — Canapés — Fauteuils  
Tables radio

**CUISINES** : Buffets, tables, tabourets.  
**MEUBLES DIVERS** : Bureau américain, glaces, étagères. Pendules. Machines à coudre, etc., etc. Poussettes.

**„Toutes Occasions“**  
**A. NANTERMOD**      **MARTIGNY-BOURG**  
Tél. 6 13 41      Place Centrale

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

## Grand Conseil

La session ordinaire d'automne s'est ouverte ce matin sous la présidence de M. Marc Revaz qui, traditionnellement, fit un tour d'horizon sur les événements qui se sont produits depuis la dernière session. Il s'est réjoui du plein emploi de notre main-d'œuvre grâce à l'ouverture des grands chantiers. Il relève avec satisfaction le développement du tourisme et déclara son espoir que les solutions au problème de l'agriculture pourront être trouvées.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du budget 1954.

Le Grand Conseil entend la lecture du rapport de la Commission des finances dont nous publierons des extraits.

## INTERPELLATION D'EDOUARD MORAND ET CONSORTS

M. Edouard Morand, député radical de Martigny, a déposé une interpellation concernant le problème du subventionnement de l'usine d'Ems et ses conséquences pour l'usine de la Lonza.

Nous relaterons cette interpellation dans notre prochain numéro.

## Assemblée des délégués de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique

Sierre recevait dimanche, à l'hôtel du Château Bellevue, les délégués de la belle et vivante famille des gymnastes valaisans. Sous la présidence de M. Rodolphe Roussy de Chippis, les assises débutèrent à 9 h. 30. Diverses personnalités honorèrent l'assemblée de leur présence. A citer, MM. Marcel Gross, conseiller d'Etat, Elie Zwissig, président de Sierre, Gabriel Constantin, chef cantonal I. P., Curdy, inspecteur scolaire de gymnastique et les présidents des différentes sous-associations de gymnastique. M. le major Clémento, président des tireurs valaisans se fit remplacer par M. Gaspoz.

Les différents rapports, tous brefs mais complets, dénotent une activité et une vitalité réjouissantes malgré les difficultés qui s'offrent face aux facilités du sport à sensation vers lequel la jeunesse moderne s'oriente d'inquiétante façon. Ainsi, le beau travail accompli par les sections valaisannes à la fête romande de Genève les place au premier rang des sections romandes.

La commission de jeunesse est pour beaucoup dans cette marche ascendante de l'association et les effectifs des pupilles et pupillettes augmentent « chaque année ».

A côté du travail désintéressé, accompli par les différentes commissions qui ont un rapport direct avec les gymnastes, œuvre la commission de presse et propagande. Tâche ingrate mais combien belle pour ceux qui veulent lutter pour la belle cause de la gymnastique ! Le jeune J. Meizoz de Vernayaz fit sur son activité un rapport excellent, touchant des points que ne manquera pas de réaliser la nouvelle commission. M. Meizoz devant renoncer à assurer la présidence pour des raisons professionnelles. Une bonne entente règne actuellement entre les propagandistes de la gymnastique et la presse valaisanne grâce à la compréhension rencontrée chez les journalistes sportifs.

Après le banquet, la partie officielle dirigée par M. P. Corthey, fut très instructive et très appréciée. M. Marcel Gross parla au nom du gouvernement, soulignant surtout, par delà l'activité de l'Association au point de vue physique, son influence sur les jeunes quant à l'éducation morale qu'elle leur inculque en forgeant de vrais caractères. Le duel Martigny-Sierre entre le major de table et M. Zwissig mit une note de gaieté dans le sérieux du moment. Prirent encore la parole, M. Constantin qui parla des magnifiques résultats de l'I. P. et du travail immense à réaliser et M. Gaspoz au nom des tireurs valaisans qui forment avec la S. F. G. la plus nombreuse association sportive du pays.

A 14 heures, les débats reprirent sur des questions d'ordre interne. La parole fut très utilisée et chacun put étaler, qui ses soucis, qui ses suggestions constructives qui permettront au mouvement de voir l'avenir avec confiance.

Les « anciens », Charles Wirtz de Monthey et Ephyse Genoud de Monthey également furent reçus membres d'honneur tandis que l'obmann Antonioli de Sion put saluer la rentrée parmi les vétérans, de douze gymnastes ayant accompli 20 ans d'activité.

L'organisation de la fête cantonale des pupilles et pupillettes a été confiée à la section de Charrat. Et maintenant, gymnastes, en route, au travail, Martigny vous attend !

## EXPEDITIONS DE VINS-MOUTS

1953

Salquenen . . . . .	2.606 litres
Granges-Lens . . . . .	220 »
Sion . . . . .	43.958 »
Ardon . . . . .	5.215 »
Charrat . . . . .	83.267 »
Martigny . . . . .	17.637 »
Pont de Saint-Maurice . . . . .	302.296 »

TOTAL . . . . . 455.199 litres  
Service cantonal de la viticulture.

## LEYTRON

### Ceux qui s'en vont

Un long cortège précédé des sociétés de musique « La Persévérance » et de Secours Mutuels, a accompagné à sa dernière demeure, samedi, homme de bien et d'aimable contact : Jules Viletaz. Une bonne figure du terroir, un vigneron intelligent et volontaire qui nous quitte après une vie de labeur et de parfaite probité.

Ses vignes, par tradition de famille du reste, constituent des modèles de conception et de tenue.

Nous nous inclinons avec un profond chagrin devant la tombe de cet ami sûr et éprouvé et prions sa brave épouse, ses trois fils et ses frères, de croire à notre affectueuse sympathie. M. D.

## MARTIGNY

### ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL COMMUNAL

Comme on le sait, les électeurs de Martigny-Ville étaient convoqués samedi 7 et dimanche 8 novembre pour procéder à l'élection complémentaire d'un septième conseiller communal en remplacement de feu Maurice Pillel, conservateur. Le comité de son parti avait jugé opportun de ne pas participer à la lutte et de renoncer à la candidature de celui qu'il avait désigné préalablement, à savoir M. Georges Roduit.

Le parti radical avait présenté la candidature de M. Paul-Louis Rouiller, architecte. Le résultat au scrutin est le suivant : M. Rouiller est élu conseiller communal par 298 voix, tandis que le candidat socialiste qui porte un nom essentiellement « bourgeois » en recueille 148. Il y eut une liste à la dernière minute portant le nom de M. César Bompard, industriel, contre le consentement formel de celui-ci, et qui obtint trois voix, sans doute celles du trio « d'humoristes » qui l'avait imaginée. Il y eut aussi 39 bulletins blancs.

Ainsi donc le sort en est jeté !

Le Conseil communal de Martigny-Ville aura désormais six conseillers radicaux. Il nous paraît vain d'épiloguer sur les raisons qui ont valu au parti radical ce nouveau succès, mais il est clair que le parti conservateur local paie son erreur psychologique de l'an dernier. S'il est vrai que la politique est un jeu, par certains aspects, il ne sert à rien de crier hypocritement aux « coups de force » et de rejeter sur d'autres partenaires ses propres erreurs ou celles de ses dirigeants. Cela est si vrai que lors de la dernière réunion du parti conservateur qui n'a pas eu le courage d'entrer dans la lutte électorale, de nombreux membres avaient même demandé la démission du conseiller conservateur restant. Reprocher au parti radical d'avoir lancé un candidat, ce qui faisait partie des règles les plus élémentaires du jeu, c'est à peu près aussi intelligent que de faire grief à un joueur de football d'avoir marqué un but sur penalty !

Nous félicitons vivement M. Paul-Louis Rouiller pour son élection et nous sommes certain qu'il défendra avec compétence et dévouement les intérêts généraux de la cité de Martigny-Ville.

### Vaccination

Il est porté à la connaissance des intéressés que les vaccinations officielles pour Martigny-Ville auront lieu au collège communal jeudi 12 novembre 1953, à partir de 14 heures.

### L'Administration.

### Collège communal

Mercredi 11 novembre 1953 commenceront les cours de couture, coupe et raccommodage.

Mesdames, mesdemoiselles, inscrivez-vous nombreuses ; ces cours seront très intéressants.

### Cours de soins aux malades

La section des Samaritains de Martigny organise un cours de soins aux malades avec le bienveillant concours du Dr de Lavallaz.

Ce cours débutera mercredi 11 novembre au Collège communal, à 20 h. 30.

Nous vous le recommandons vivement, car il est utile de savoir entourer et soigner nos malades avec compétence.

### Martigny-Sports — Convocation

Tous les membres du Martigny-Sport sont tenus d'assister à la causerie obligatoire d'arbitre, qui aura lieu ce soir à 20 h. 15 au nouveau collège par M. Craviolini. Toutes les personnes que le sujet intéresse y sont cordialement invitées.

### Cours pour adultes

Consciente de travailler très utilement à une formation professionnelle toujours meilleure et encouragée par le grand succès de ces cours de langues étrangères ont obtenu, la Société suisse des Commerçants de Martigny se propose d'ouvrir prochainement deux nouveaux cours :

- a) un cours de sténo-dactylographie et
- b) un cours de comptabilité.

Elle recevra, à cet effet, les personnes qui désirent parfaire leurs connaissances, le vendredi 13. 11. 53., à 20 heures, dans la salle sous l'horloge du premier étage du Collège communal.

### Succès universitaire

Nous apprenons avec plaisir que M. Claude Morand, fils de René, vient de réussir brillamment au Polytechnicum de Zurich ses examens d'ingénieur chimiste. Nos vives félicitations et nos meilleurs vœux pour sa nouvelle carrière.

### Harmonie municipale

Ce soir lundi, répétition partielle des cuivres et batterie.

### Sapeurs-pompiers

L'exercice d'automne aura lieu pour tout le corps, ce soir lundi, de 19 à 22 heures. Le commandant.

## Ciné-Club Amateur Valaisan

Sous cette dénomination, une société de cinéastes amateurs a été fondée à Sierre le 31 octobre 1953. Elle a pour but de favoriser le cinéma d'amateurs en Valais. Cette société se propose de faciliter la formation technique de ses membres par des réunions et des séances de projection de films personnels, avec critiques et concours éventuels.

La prochaine assemblée aura lieu à Sierre le mardi 17 novembre 1953, à 20 h. 30, à l'hôtel Terminus.

Pour les inscriptions et les renseignements, s'adresser aux délégués locaux suivants :

Haut-Valais : M. Robert Kuonen, hôtelier, Viège. Tél. 7 24 68 (de 12 à 13 h.).

Sierre : M. Lucien Lathion, pharmacien, à Sierre. Tél. 5 10 74.

Sion : M. Georges Sauthier, villa Mt-Cervin, Sion. Tél. 2 23 65.

Martigny : M. Jean de Werra, médecin dent. Tél. 6 10 87.

Monthey : M. Edouard Pôt, photographe. Tél. 4 22 38.

Chaque cinéaste amateur du Valais est cordialement invité à participer à cette séance.

Le Comité.

## A propos de Florval S. A. fabrique de conserves, Saxon

Le délai de souscription du capital-actions est arrivé à échéance le 31 octobre 1953.

Il est entièrement souscrit.

Comme on l'a dit, Florval S. A. est une fabrique-pilote qui part en s'assurant tout d'abord l'écoulement de la marchandise soit sous forme de produits finis, soit sous forme de produits semi-fabriqués. Il reste bien entendu que l'objectif final est de créer une fabrique de conserves d'une certaine importance permettant dans la mesure du possible d'utiliser la production de fruits et légumes aux périodes de pointes.

h. r.

## Grande vente populaire au Casino de Sion

Organisée par le Mouvement Populaire des Familles, les samedi 14 et dimanche 15 novembre, cette manifestation promet d'être des plus intéressantes.

Il y aura de l'entrain et de la bonne humeur pour grands et petits.

Dans les comptoirs de vente, chacun pourra obtenir l'objet de sa préférence : layettes, vêtements d'enfants, balerines, jouets, etc. Il y aura également des pièces de choix et d'une réelle valeur pour les amateurs de belles choses.

Les friandises, le buffet froid, les boissons chaudes ou froides, les vins et les liqueurs, mettront les estomacs à l'aise.

Les jeux (tir au flobert, fléchettes, jeux d'adresse, etc.) la pêche miraculeuse, le loto, le cinéma, diverses productions, tout cela fera passer des moments agréables aux parents et aux enfants.

Le Chœur des Dames du Conservatoire valaisan, le Club des guitaristes et deux chansonniers nous ont promis leurs concours.

Ce sera tout simplement magnifique !

Et tout cela servira à développer le service des auxiliaires familiales déjà si apprécié en ville de Sion.

Chacun réserve donc sa soirée du samedi et l'après-midi du dimanche pour prendre part à cette manifestation séduisante. E. P.

## LES SPECTACLES

### Cinéma ETOILE, Martigny

Lundi, mardi et mercredi :

« PAS DE VACANCES POUR MONSIEUR LE MAIRE ».

Un film français aux mille éclats de rire avec André Claveau, Noël Rocquevert et les Peters Sisters.

Un tourbillon de bonne humeur... Vous rirer aux larmes...

Dès jeudi : « IL EST MINUIT, Dr SCHWEITZER » avec Pierre Fresnay, qui incarne avec un talent extraordinaire « le plus grand Français actuel vivant » qui a consacré sa vie à la guérison des populations noires.

### Cinéma REX, Saxon

Jeudi : « PAS DE VACANCES POUR MONSIEUR LE MAIRE ».

Vendredi et samedi : Reprise du tout grand succès de Marcel Pagnol : « ANGELE ».

Dimanche, relâche : salle réservée à la soirée du Ski-Club.

## Assemblée générale du Hockey-Club Martigny

Les hockeyeurs martigneraux tiendront leurs assises annuelles le mardi 10 novembre à 20 heures, à l'hôtel Suisse. En plus d'un ordre du jour très chargé, le comité présentera le nouvel entraîneur, le Canadien Jimmy Fiddler, et fera part à l'assemblée de diverses communications importantes ; entre autres la conclusion de deux rencontres soit à Lausanne et Chamonix et le programme de la saison à venir pour les deux équipes. Les jeunes gens, dès 16 ans, qui désirent pratiquer le hockey sont cordialement invités à cette assemblée et peuvent s'inscrire à cette occasion.

Nous ne saurons que recommander à notre jeunesse la pratique du hockey sur glace, sport spectaculaire, viril, mais exempt de brutalité, rapide, qui demande du réflexe, de l'agilité et de l'intelligence. P.

## La clientèle des urnes

On se plaint en Suisse que les projets de lois ne sont acceptés ou repoussés que par une fraction du corps électoral. Il faut être pleinement satisfait lorsque le 60 % des citoyens se rendent aux urnes car le plus souvent le 30 à 40 % des ayants droit se dérangent en ces circonstances.

Nos autorités se sont émues déjà en son temps de cette indifférence civique. On a même fait un essai de vote obligatoire dans le canton de Vaud. Mais on l'a abandonné parce qu'il donnait lieu à maintes récriminations et que la menace d'une amende aux électeurs qui n'accomplissent pas leur devoir est antidémocratique. Il faut laisser la liberté.

On s'imagine dans certains milieux qu'une meilleure participation au scrutin favoriserait l'acceptation de lois, qui le plus souvent sont rejetées parce que, dit-on, ce sont toujours les adversaires qui se rendent en masse aux urnes. Nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi. Les abstentionnistes ont aussi une opinion. Ils ne votent pas parce que la loi ne leur plaît qu'à demi ou qu'ils ne la connaissent qu'insuffisamment. Ils craignent aussi les conséquences des nouvelles dispositions législatives et ils préfèrent souvent, lorsque les partis unanimement recommandent de voter oui, s'abstenir. Il est évident que les affaires du pays sont ignorées d'un grand nombre de gens. Peu leur chaut que la Banque nationale retire les billets de cinq francs et imprime des coupures de dix francs. Peu leur chaut aussi que le blé suisse vienne du Canada ou de l'Argentine. L'important est que la monnaie conserve son pouvoir d'achat et que le pain apparaisse chaque jour sur la table. Ni le Suisse, ni le Français, ni l'Autrichien ne discute plus qu'il n'est nécessaire les questions politiques. Il ne faut pas trop se faire d'illusions à ce sujet. L'homme de la rue vit avant tout de pain.

Afin de favoriser la participation au scrutin, un député du Parlement bernois a proposé que le système de l'enveloppe de contrôle soit introduit et qu'après chaque consultation populaire le citoyen qui n'y a pas pris part retourne la dite enveloppe au bureau qui l'a émise. Un droit serait perçu en cas d'oubli.

Il est dans l'intérêt général d'encourager la participation au scrutin, de trouver le moyen d'amener davantage d'électeurs aux urnes. Mais attention, de ne pas créer un régime de sanction pour celui qui n'accomplit pas son devoir civique ou qui néglige de renvoyer l'enveloppe de contrôle. C'est là le danger d'un vœu qui part, somme toute, de bonnes intentions mais qui risque de causer pas mal de « tintoin » au citoyen.

Par l'éducation civique, par des lois claires, par une administration organisée rationnellement, nous susciterons l'intérêt pour les affaires publiques. En général, le commerçant qui sait exposer sa marchandise, et vendre des produits de première qualité a des acheteurs. Souvenons-nous en !

## « L'ECOLIER ROMAND »

Au sommaire du numéro 577, novembre 1953

- Un casse-tête amusant : « Comment Ali-ben-baba sortira-t-il de prison ? »
- Que savez-vous sur la vitesse et les autos ?
- Le feuilleton ; le bricolage ; les devinettes. Numéro spécimen gratuit sur demande à l'administration, rue de Bourg 8, Lausanne.

Abonnement annuel : Fr. 5.—. C.c.p. II 666, Lausanne.

## Le jugement des espions de Lucerne

La Cour pénale fédérale a rendu son jugement contre Rudolf Roessler et Xavier Schnieper, accusés d'avoir participé à un service de renseignements militaires pour un Etat étranger et au détriment d'autres pays étrangers. Les deux accusés ont été reconnus coupables et condamnés, Roessler à un an et Schnieper à neuf mois d'emprisonnement, sous déduction, pour tous les deux, de 242 jours de prison préventive.

Le sursis est refusé aux deux accusés en raison de leur obstination à ne pas reconnaître les faits. Trois cinquièmes des frais de la procédure seront supportés par Roessler et deux cinquièmes par Schnieper. Les frais du tribunal se montent à 600 francs.

L'exposé des motifs du jugement fait ressortir qu'à l'encontre de la requête du procureur, l'accusé Roessler ne sera pas expulsé, quoiqu'il ait abusé en quelque sorte du droit d'asile, mais il est établi en Suisse depuis bientôt vingt ans et il a rendu d'importants services au pays pendant le service actif. D'autre part, en sa qualité d'apatride, la mesure d'expulsion serait pour lui par trop rigoureuse. Les condamnés restent en détention.